

## Editorial

### Agir

Lorsqu'il y a quelques années, un interlocuteur québécois nous a déclaré que «l'orgueil des Marocains est le plus grand obstacle à leur intégration dans la société d'accueil», nous avions très mal pris les propos. Notre réponse avait été : «ce que vous prenez pour de l'orgueil est en fait un sens aigu de la dignité et de la fierté.

Avec le recul et les années, après une longue plongée dans le monde de l'organisation et de l'action communautaire, force nous est de reconnaître que nous n'avions pas compris le sens donné au mot «orgueil». Ce n'était pas une critique mais plutôt un constat de fait. L'observation d'un défaut qu'il nous faut corriger pour pouvoir mieux nous nous adapter à nos situation d'immigrant reçu ou de néo-canadien.

Car en réalité, nous sommes orgueilleux ; notre orgueil consiste à penser que chacun d'entre nous est le meilleur en toute chose, à nous croire supérieurs en intelligence et en compétence à tout le monde, nous ne sommes pas faits pour recevoir des ordres, pour obéir ni surtout pour émettre des idées que d'autres pourraient réaliser mieux que nous mais en en tirant un profit (moral) qu'à notre sens ils ne méritent pas.

De ce fait, nous refusons de participer à toute action collective qui nous obligerait à la discipline de groupe, à l'anonymat et à l'abnégation.

L'inaction ainsi adoptée trouve son corollaire dans un autre travers ; celui qui consiste à refuser toute légitimité à ceux qui malgré tout décide d'agir au nom des originaires du Maroc, à leur dénier toute représentativité et, arme suprême, à les dénigrer et à dénigrer toutes leurs actions.

Le sport favori des «dénigrés» consiste à imaginer des «agendas cachés» derrière toute action, à accuser ceux qui agissent de «vendre» à leur seul bénéfice l'image du Maroc et des Marocains et de détourner de très hypothétiques subventions (toujours de montants énormes) etc.

- nous sommes l'une des communautés les moins considérées de ce pays et quiconque, comme dans l'affaire des Cartes soleil, peut s'en prendre à nous et nous diffamer sans crainte de réaction

- le tissu associatif d'inspiration marocaine souffre d'un manque de crédibilité qui ne se justifie pas et est l'un des moins performants de l'ensemble du Québec.

Une telle situation ne nous laisse d'autre choix que celui de réformer nos comportements.

Note seule chance de pouvoir nous intégrer réside dans notre capacité à agir, à participer de la collectivité à laquelle nous appartenons désormais, d'abord dans notre milieu naturel le tissu associatif des originaires du Maroc, puis, à partir de cette position, dans la vie publique montréalaise, québécoise et canadienne. Ceux qui sauront se départir de leur orgueil verront vite que, où qu'ils se déplacent, il n'y a pas de gens à suspecter et des choses à critiquer...

## Podium

### Monsieur le juge Razik

L'« choc culturel » est souvent invoqué pour expliquer les difficultés d'intégration des nouveaux arrivants. Mais en quoi donc consiste ce « choc » ? bien peu de gens seront en mesure de répondre à une telle question.

Noureddine Razik connaît la réponse ; et pas seulement en théorie puisque toute sa carrière et tous ses engagements associatifs, depuis qu'il a entamé l'enseignement secondaire, ont été consacrés à étudier, à prévenir ou corriger les effets de ce choc.

Très tôt compte que la méconnaissance du Droit en matière de statut personnel (qui régit les relations entre époux et entre parents et enfants en particulier) provoque de trop nombreuses situations pénibles. Pour prévenir de telles situations, il faut donc connaître cette matière. Voilà pourquoi Noureddine Razik se lance dans de études en droit...

Il se rendra compte, chemin faisant, que la même cause est aussi le facteur le plus fréquent de déviances sociales ; il se spécialisera donc dans la criminologie. Depuis lors, il n'a de cesse de valoriser le savoir qu'il a acquis car pense-t-il « ce savoir n'a de valeur et n'est utile que s'il est partagé, que si le plus grand nombre de citoyens le connaît et peut en respecter les dispositions ».

Aux fins d'en faire partage, Noureddine Razik emprunte deux voies.

#### La carrière administrative

La première voie est une carrière administrative. Il est tout d'abord dans fonctionnaire dans les services correctionnels du Québec, une échelle de quelques années au cours de laquelle il découvre les réalités de la vie sur le terrain. Puis il intègre le réseau de la santé et des services sociaux, en qualité de conseiller interculturel dans le domaine de la protection et de la réadaptation des jeunes. Il s'épanouit pleinement dans ces fonctions et brille dans leur exécution ; il innove aussi



parfois dans les méthodes et les procédures et obtient de tels résultats qu'il est rapidement promu délégué du directeur de la Direction de la protection de la Jeunesse (DPJ) pour l'évaluation et l'orientation des victimes d'abus physiques ou psychologiques. Là encore il distingue, au point que, lorsque l'administration met en place un Programme pour la réinsertion sociale des jeunes ayant vécu en famille d'accueil ou en centre de réadaptation, c'est à lui que l'on confie la charge de concrétiser le projet.

#### L'engagement social

Dans cette brillante carrière administrative, Noureddine Razik trouve bien sûr bien des gratifications ; mais il n'est pour autant pas entièrement satisfait car, dans l'accomplissement de ses charges, il agit souvent dans les aspects «curatifs» et correctifs, alors que ses convictions le poussent à privilégier la prévention. C'est à cette fin qu'il emprunte la seconde voie, celle qui le mène vers l'engagement bénévole dans l'action communautaire. À ce titre, il donne des conférences, organise des tables de concertation, prend part à des émissions de radio et de télévision, publie des articles dans la presse. Les communautés culturelles autant que les intervenants soci-

aux, la police et la justice bénéficient de ses qualités de vulgarisateur ; aux premiers, il explique les lois de la société d'accueil ; les seconds, il les sensibilise aux spécificités de la culture arabo-musulmane. En tout, il agit comme un médiateur qui vise avant tout à rapprocher les gens et les cultures, mais aussi à des interactions positives.

Il se laisse un moment tenter par la politique grâce à laquelle il pourrait diffuser encore mieux ses messages et ses idées. En 1988, il se présente aux élections législatives fédérales ; les observateurs le voient gagnant et ministrable. Mais il se rend compte que «la politique n'est pas un métier, plutôt une vocation» ; il refuse alors de rejoindre la cohorte de ceux qui font de la politique sans vocation car dit-il «l'opportunisme et l'arriérisme ont perverti l'engagement politique».

Il retourne donc sur le terrain ; où d'ailleurs on ne cesse de solliciter ses conseils et son savoir-faire. Mais en haut lieu on continue de s'intéresser à lui ...

#### Une nouvelle étape

Ainsi lorsqu'il s'agit de revoir le fonctionnement de la Commission des Libérations Conditionnelles du Québec et d'en revoir la composition, parmi la dizaine de nouveaux juges et commissaires choisis, on ne s'étonne presque pas de voir le nom de Noureddine Razik figurer sur la liste de ceux qui auront pour charge d'aider à améliorer un des aspects les plus innovants du système judiciaire provincial. Nommé par décret ministériel, assermenté le 19 janvier dernier, il siège en qualité de juge administratif depuis ce mois de février à Montréal.

Mais gageons que ces nouvelles charges ne sont qu'une nouvelle étape dans une carrière qui sera encore plus brillante ; gageons également qu'elles ne freineront nullement son engagement social et ses médiations interculturelles.

**7 mois**

Achat  
Revenu d'investissement  
Préqualification

**Taux Multi-prêts**

**4.64%**

Sans

Taux réel à l'évaluation, une certaine référence conditions s'appliquent

**"Me rencontrer, c'est rencontrer plus de 15 institutions financières en un seul rendez-vous" !**

*Programme pour travailler autonome*

*Possibilité de financement sans mise de fonds*

*\*\* Certaines conditions s'appliquent*

*Appelez-moi sans tarder au:*

**(514) 573-5607**



**Riadh Ingui**

Agencé immobilier agréé  
Courtier en financement hypothécaire

**Multi-Prêts**

COURTIER HYPOTHÉCAIRE

MULTI-MÉTIERS ASSOCIÉS  
COURTIER EN FINANCEMENT

**أعدكم بأفضل الخدمات لتمويل شراء منازلكم**

14, Place du Commerce, bar. 600 Ile-des-Sœurs (Québec) H3E 1T5